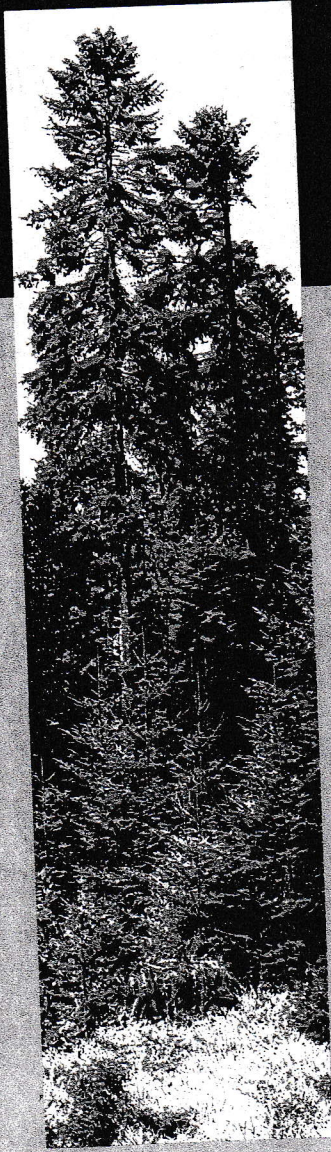


PRO SILVA

*Pour
une
vraie forêt,
productive
et belle.*

*Für
einen
wirklichen
Wald,
produktiv
und
schön.*

*For
a real
forest,
productive
and
beautiful.*



union
européenne
de forestiers
aux conceptions
de gestion
proche
de la nature

Verband
der Naturnah
denkenden
Forstleute
in Europa

european union
of foresters
believing
in close-to-nature
management

21
22
23
24

JUIN 93
BESANÇON



PRO SILVA

J.C.-L

EXTRAIT

PRO SILVA

Union Européenne des Forestiers aux conceptions de gestion
proche de la Nature

1er CONGRÈS EUROPÉEN

BESANÇON - France

21 au 24 Juin 1993

ACTES DU CONGRÈS

Pour une vraie forêt, productive et belle



SYLVALOR
GESTION FORESTIÈRE

Jacques CORNU-LANGY
«La Quincy» - 02880 NANTEUIL-LA-FOSSE
Tél. 03 23 54 67 76 - Fax 03 23 54 72 63
RCS SOISSONS 429 836 031 00016

LA GESTION DES FORÊTS RÉFLEXIONS ÉTHIQUES SUR UN DÉFI DE NOTRE TEMPS

Jan 1993

Professeur Gérard SIEGWALT
Faculté de Théologie Protestante
Université des Sciences Humaines de Strasbourg

Vous dirai-je que lorsque votre Président est venu me voir pour m'inviter à participer à ce Congrès du mouvement Pro Silva, j'ai hésité. En effet, je ne suis ni un forestier, ni un spécialiste des questions liées à la forêt. Par ailleurs, je me suis demandé comment la participation d'un théologien allait être ressentie par vous, les congressistes. Mais j'ai fini par accepter, lorsque M. de TURCKHEIM m'a parlé de Pro Silva et de sa conception d'une gestion de la forêt proche de la nature. J'ai beaucoup appris à ce contact et grâce aux revues et aux contributions de toutes sortes que M. de TURCKHEIM m'a donné à lire ; j'ai également appris par les réactions que mon texte, préparé dès février et qui a entretemps circulé ici et là, a suscité chez plusieurs spécialistes des choses de la forêt. Aussi ai-je été amené à en réécrire la première partie, afin de bien souligner les deux points majeurs que voici.

I - Vous, les forestiers travaillant sur le terrain d'une part, les planificateurs dans vos bureaux d'autre part, vous êtes les témoins et les serviteurs d'un bien qui remonte longtemps avant l'apparition de l'homme et qui conditionne les possibilités de vie à bien des égards du monde animal et d'une façon générale de toute l'humanité. En regardant un arbre, un biotope, une forêt plus vaste, vous prenez conscience du temps qu'il a fallu pour en arriver là ; et vous vous savez investis, concernant les forêts qui restent et de nouvelles forêts en voie de création, de la mission de préserver cette richesse naturelle et de la cultiver - la gérer - pour le bien de toute la terre et en particulier de l'humanité. Cette responsabilité vous est pour ainsi dire déléguée par toute la société. Il vous arrive certainement de vous sentir portés dans votre responsabilité par cette dernière ; mais il vous arrive également de vous sentir bien démunis face à certains comportements et face à certaines évolutions.

Vous connaissez le problème des coupes rases et des futaies monospécifiques, donc de ce qu'on entend par exploitation industrielle de la forêt. Je sais que la plupart des forestiers dans nos contrées combattent aujourd'hui ces pratiques, et j'ai appris qu'elles sont de plus en plus rares dans nos pays d'Europe, sans être pourtant totalement absentes. Mais les coupes rases

et l'exploitation productiviste de la forêt existent à une vaste échelle dans d'autres régions du monde, dans les forêts tropicales d'Afrique et celles de l'Amazonie, en Amérique du Nord, en Sibérie et jusqu'à l'Antarctique. ●

Il y a aussi le problème du dépérissement de la forêt. Pas plus que pour les coupes rases ailleurs dans le monde, vous n'y pouvez rien, mais nous constatons par là que la forêt pâtit de la démesure de notre société, plus particulièrement de notre système économique. Il y a un problème quant au juste rapport entre la préservation de l'environnement, donc l'écologie d'un côté, les soi-disants impératifs économiques de l'autre côté. En tant que forestiers, là où vous prenez en compte la réalité générale, mondiale qui vient d'être esquissée, vous savez que dans votre qualité de témoins et serviteurs de ce bien qu'est la forêt, vous êtes placés aujourd'hui à un carrefour de crise. L'agriculture s'y trouve de son côté et à sa manière qui est bien différente encore. Nous parlons ici de la sylviculture. Comment, contre tout ce qui compromet, en raison de notre économie productiviste à court terme, la santé et l'équilibre de la forêt, contribuer au développement durable de celle-ci ? Car la forêt est bien la condition de vie des générations à venir, celles de nos enfants et petits-enfants, et aussi de leurs enfants et petits-enfants.

2 - A ce carrefour de crise, je parlerai d'un combat à mener qui est un **combat de l'esprit**. En américain, on parle volontiers de "frontier", "new frontiers" ; c'est un langage de pionniers qui est ainsi employé. J'utiliserai l'expression de front, de **front éthique**. La question de la forêt concerne l'éthique ; elle est un champ de **responsabilité**. En disant que la forêt est votre front éthique, je sais bien - nous savons tous - que ce front est celui de toute la société, en ce sens qu'elle est appelée toute entière à ce même front, comme encore à d'autres. Mais la société en tant que telle n'est jamais éthique, ce sont des individus qui le sont. La société s'en tient au mieux à un droit, c'est-à-dire à un certain comportement imposé par la loi. Le droit défini par la loi est dicté par des intérêts, soit des intérêts particuliers qui triomphent de l'intérêt général, soit l'intérêt général ; dans ce dernier cas seul, le droit est motivé par l'éthique. Vous, forestiers, êtes appelés à être les défenseurs, les promoteurs de l'intérêt général en ce qui concerne la forêt et donc à être, au sein de la société, des éthiciens, ou des moralistes. Il y a là une responsabilité à assumer, un combat à mener dans la société et pour elle ; vous êtes dans la société les porte-parole de l'intérêt général pour ce qui est de la forêt. Si vous manquez à cette responsabilité, si vous vous déchargez sur la société en général de cette responsabilité en étant de votre côté de simples exécutants du droit existant, même là où la société n'est pas au service de l'intérêt général, alors vous deviendriez coupables vis-à-vis de l'intérêt

général, et cela veut dire tout à la fois vis-à-vis de la forêt et vis-à-vis de la société et plus particulièrement des générations à venir, car, comme dit, la forêt est une condition de possibilité de la vie sur terre.

Mais par combat de l'esprit, j'entends encore autre chose, quelque chose de plus profond. La responsabilité dont je viens de parler concerne en effet **une totalité**. C'est certes une responsabilité vis-à-vis de la forêt, mais la forêt se situe dans la nature plus vaste et ce qui arrive à celle-ci a des retentissements sur la forêt, comme aussi réciproquement ce qui se passe avec la forêt a des conséquences sur le reste de la nature. La responsabilité est par ailleurs celle vis-à-vis de la société, pas seulement la société d'aujourd'hui mais aussi celle d'hier et d'avant-hier comme celle de demain et d'après-demain. Avec cela la totalité qui est concernée par la responsabilité n'est pas encore pleinement décrite. La nature vivante, et en particulier la forêt, nous place devant quelque chose sur quoi certes nous intervenons mais que nous n'avons pas créé. Il y a un **mystère** de la vie, du vivant, qui nous apparaît lorsque nous considérons d'une part la solidarité du vivant, sa continuité de génération en génération, ses rythmes, ses lois, d'autre part sa fragilité : il y a des cataclysmes de la nature : il y a des maladies qui tiennent à la nature, non à l'homme ; et il y a aussi les perturbations de la nature du fait de l'homme. Ce mystère du vivant, comme de toute notre terre et de tout l'univers, nous renvoie à ceci : la nature, la vie, notre planète ne nous appartient pas. ~~Tout~~ **Tout** cela est un **don**, quelque chose de donné, un don qui est bon mais qui est aussi fragile et qui n'existe pas sans des forces adverses qui sont présentes dans la nature elle-même ; on dira que ce don de la terre et du vivant est un don ambivalent. On peut penser ici à la loi de la vie et de la mort telle qu'elle est agissante dans la nature : cette loi, comme loi naturelle, est la condition même du vivant. Elle nous renvoie à notre finitude, à la finitude de tout ce qui est. Mais cette loi n'est pas un mécanisme, dans le sens d'un automatisme.

Il y a un mystère de la nature, du vivant, de la forêt que l'humanité depuis l'origine a formulé en parlant de **création**. Par là, est exprimé le caractère de don de la nature, un don qui n'est pas en dernier ressort à notre disposition, puisque nous n'en sommes pas les auteurs, même si nous y sommes des acteurs. J'ai dit tout à l'heure que vous êtes les témoins et les serviteurs du bien qu'est la forêt ; cela veut dire : vous êtes les témoins et les serviteurs de la création, de cette partie importante de la création qu'est en particulier la forêt ; vous êtes cela au milieu de la nature plus vaste, vous l'êtes vis-à-vis de la société plus vaste, et vous l'êtes devant le **Créateur**. J'ai été invité ici comme théologien. Le théologien est le témoin et le serviteur du fait que la nature, le vivant, plus généralement la terre, aussi la forêt, que tout cela a ce qu'on peut nommer une

dimension ultime, ou dernière, une dimension pour laquelle tout ce qui est, renvoie au-delà de soi. Mais le théologien que je suis, les théologiens de profession n'ont pas le monopole de cette conscience et de cette affirmation. Ils ont pour fonction de la penser et d'aider à la comprendre. Mais vous êtes vous-mêmes des théologiens lorsque vous pressentez le caractère de mystère, de don du vivant lorsque, dans votre tâche de forestiers, vous vous savez placés en dernier ressort encore devant plus, devant plus grand ou plus intérieur que la nature et l'humanité.

Le combat de l'esprit dont j'ai parlé est un combat éthique de responsabilité éthique, et il est un combat pour la reconnaissance et le respect responsable du mystère de l'univers et du vivant, mystère que nous balbutions en parlant de création.

Le moment est venu pour dire quelques mots sur la signification qui me semble être celle du mouvement **Pro silva**. Il s'agit d'un mouvement, non d'un parti. Ce mouvement est sans doute plus vaste que le nombre de ses adhérents. Les principes qu'il prône ne sont pas son monopole. Mais ce mouvement essaye de formuler ces principes et de les mettre à l'épreuve de l'expérience des uns et des autres. Je vois la signification de Pro Silva comme étant d'ordre éthique, au sens qui a été dit, c'est-à-dire que ce mouvement m'apparaît animé d'un profond sens de responsabilité pour la collectivité comme pour la nature, en vue d'une gestion à la fois écologiquement et économiquement responsable de la forêt. Je reviendrai brièvement sur la dimension théologique tout à la fin. Je voudrais expliciter quelque peu la signification indiquée de Pro Silva, en me basant sur des contributions de revues que M. de TURCKHEIM a bien voulu me communiquer.

Un premier point a trait à la critique de la conception qui a toujours à nouveau prévalu à l'époque moderne et qui prévaut encore ici et là dans le monde, de la forêt comme objet d'exploitation économique. Jürg MINSCH a bien décrit les tenants et les aboutissants de cette conception¹. Pour elle, l'homme est, selon la formule de Descartes, "le maître et le possesseur de la nature", c'est-à-dire que celle-ci, et donc aussi la forêt, est considérée, au sens du droit romain, comme une chose ("res") dont l'homme peut disposer ; concrètement cela peut conduire, comme déjà indiqué, aux coupes rases et aux cultures monospécifiques. Cette conception ressortit à une compréhension de la propriété entendue comme **propriété dominiale**, comme **dominium** : la

¹ J. Minsch, **Ethik der Ressourcennützung. Ökonomische Aspekte**. In Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen, 1992/1, p. 893 ss.

domination. Le dominium implique le droit non seulement à l'exploitation mais aussi à la destruction de la nature. C'est là la problématique de l'**économie de marché** qui est une économie des ressources. Celles-ci sont considérées comme un capital potentiel, à mettre en valeur, c'est-à-dire à convertir en marchandise et partant en argent. L'économie des ressources, c'est l'économie de production et de consommation d'une part, de capitalisation d'autre part.

C'est une économie de la concurrence des prix et donc de la production de masse, grâce à la substitution aux hommes de machines toujours plus performantes et grâce à la surexploitation des ressources. Par une politique de subvention de l'Etat ou grâce à un rapport de force défavorable aux pays en voie de développement, il y a tromperie sur la rareté ou la cherté véritables de ces ressources. L'économie de marché soumet la nature, aussi la forêt, à la loi de l'argent. Mais à ce titre, et tant que cette loi ne se plie pas à celle de la nature, elle est "un obstacle pour une gestion respectueuse des ressources naturelles"².

Le deuxième point joint à cette critique de l'économie contemporaine dominée par la loi de l'argent la conception d'une **économie écologique**. Cette conception voit dans la nature non pas d'abord un dominium, mais un **patrimoine**. La propriété est ici un patrimoine, c'est-à-dire que l'homme est un usager de la nature : il en a hérité de ses pères et il a à léguer à ses enfants ; il est un usager responsable, un gérant qui la cultive dans le sens de la préservation, de la maintenance de la nature. La propriété est en dernier ressort collective, même dans le cas de la propriété privée. St. Thomas d'Aquin parle de la destination universelle des biens ; il explicite ainsi l'idée directrice non seulement de la Bible judéo-chrétienne mais de toutes les grandes religions. La propriété est par conséquent celle de toutes les générations ; elle est un bien à transmettre après qu'elle ait permis, par la culture dont elle a été l'objet, de faire vivre la génération présente. Cela est essentiel : l'homme doit vivre, et pour cela la nature doit être cultivée. La conception patrimoniale de la propriété fait ainsi place à la part de vérité de la conception dominiale, à savoir que l'homme a besoin d'user de la nature. Mais elle impose à cet usage une limite, qui empêche qu'il ne conduise à l'abus fait de la nature ; elle va ainsi dans le sens d'une part d'un entretien du patrimoine, donc d'une limitation de son usage par la génération présente et cela à cause des générations à venir, et d'autre part d'un usage et donc d'une rentabilisation responsable du patrimoine, par conséquent dans un sens qui ne met pas en cause la base même de l'existence de l'humanité.

² cf. op. cit. , p. 900

Dans cette conception est à l'oeuvre toute **une éthique économique**, dans un sens qui réconcilie écologie et économie, ou environnement et développement.

Le mouvement Pro Silva avec sa conception de la forêt mixte irrégulière, de la forêt dite jardinée³ se veut dans ce sens le tenant d'une gestion à la fois proche de la nature et productive : ainsi il combine le respect de la nature et donc la protection de la biocénose qu'est la forêt - cela implique sa beauté et donc sa fonction d'aire de régénération de l'homme - avec la culture de la forêt qui répond aux besoins de bois de l'homme.

Cela dit, je terminerai par **trois considérations d'ordre général** ; elles amplifient chacune à sa manière ces réflexions éthiques sur le défi de notre temps qu'est la gestion de la forêt, étant entendu que celle-ci est un cas particulier et spécifique d'un problème plus vaste, celui de la culture responsable de la nature.

3.1 - De la crise écologique, y compris de la crise de la forêt, et de la crise économique qui sont les nôtres, se dégage la nécessité d'un changement de mentalité - on parle aussi de changement de paradigme - par rapport à la mentalité ou au paradigme productiviste de l'exploitation de la nature et aussi, toujours à nouveau, de la forêt. Il y a des voix qui disent : il est déjà très tard sur l'horloge de notre terre. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a urgence, et se serait irresponsable, au vu des graves dérèglements que nous connaissons, de ne pas en tirer des conséquences. Elles consistent en une conception - une philosophie et une pratique nouvelles et donc nécessairement en un droit nouveau, car les intérêts économiques actuellement en jeu et qui sont dictés par la loi de l'argent ne ploieront pas autrement. Si en effet des solutions existent - pour ce qui est de

³ cf. Br. de Turckheim, **L'intensité en sylviculture. Quelques réflexions sur l'orientation de la gestion de la forêt.** In Revue For. Fr., 1990/5, p. 475 ss. Du même, **Naturnahe Waldwirtschaft als Grundlage einer multifunktionalen Nutzung des Waldes** (manuscrit, 1992). / Cf. également, **De l'exploitation abusive à la sylviculture naturelle. L'évolution des forêts au Val-de-Travers.** Fondation Sophie et Karl Binding, Bâle, 1989 / E. U. Köpf, **Der Wald in unseren Händen.** In Scheidewege, 1991/92, p. 286 ss. Du même, **Der kranke Wald und unsere Art zu leben. Über die Verantwortung für die Natur in der Industriegesellschaft** (manuscrit, 1992) / Par ailleurs, voir la Revue **Der Dauerwald. Zeitschrift für naturgemäße Waldwirtschaft**, le numéro 28-29 (14.7.1990) de la **Allgemeine Forstzeitschrift**, ainsi que la plaquette **Langfristige ökologische Waldentwicklung in den Landesforsten. Programm der Landesregierung Niedersachsen** (2^e éd. 1992) / la **Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen/Journal forestier suisse**, de nov. 1992, a déjà été citée.

la forêt, la forêt jardinée est assurément une solution bonne, praticable, responsable -, il est irréaliste d'admettre que la société s'y ralliera - aussi au-delà de la forêt, pour la nature plus vaste - sans que nécessité fasse loi. La nécessité peut être celle imposée par l'état de la nature elle-même ; cette nécessité apparaît à un nombre sans cesse croissant de nos contemporains. Mais reste la nécessité démocratique qui traduit la nécessité des faits en lois. Comment ne pas voir que le passage d'une société d'exploitation de la nature à une société de gestion responsable ne se fera pas sans grandes tensions. Il ne faut pas se cacher la face : il n'est pas sûr que nos sociétés seront prêtes à payer le prix d'un nouveau rapport à la nature et donc aussi s'il y a lieu, à la forêt, en tout cas sans se faire beaucoup prier. Il n'est pas sûr que la **volonté politique** - la volonté de la société à vouloir ce qui, au plan de la pensée et de la pratique s'impose - sera mûre avant que la crise écologique en général et aussi la crise de la forêt ainsi que la crise économique, ne soient arrivées sinon à un point de non retour, du moins à un stade de catastrophe encore plus avancée.

Il n'est pas sûr par conséquent que ce que dans le langage courant on appelle l'apocalypse, c'est-à-dire la manifestation d'événements, de faits de plus en plus incontrôlables et destructeurs - il s'agit au demeurant d'événements, de faits causés par la philosophie et la pratique du productivisme - nous sera épargnée. Je nous souhaite, face à une telle possibilité, de ne pas glisser dans la résignation et la passivité qui ne feraient que précipiter l'échéance, mais de pouvoir faire nôtre cette parole attribuée à Martin Luther : "Quand bien même la fin du monde serait pour demain, je planterais encore aujourd'hui mon pommier". Le changement de mentalité n'est susceptible de devenir un fait de toute la société que s'il est d'abord le fait de quelques-uns. Il faut du **courage** pour cela, du courage pour préserver et agrandir ce que je nommerai des îlots d'équilibre, de santé, pour que ces îlots deviennent des régions de plus en plus étendues. Je reviendrai à la question du courage.

3.2 - Le changement de mentalité concerne les deux pôles de l'écologie et de l'économie ; il doit en conséquence s'orienter selon deux critères.

Le premier est celui de la **compatibilité avec la nature**, donc aussi avec la forêt. La question est celle de ce que l'homme, la société humaine peuvent attendre de la part de la nature en général, de la forêt en particulier. Car s'il est vrai que la crise écologique actuelle montre les limites de la nature et de la forêt - les limites de ses capacités aussi bien de production que d'absorption (pensons aux déchets, aux émanations de gaz toxiques que nous demandons à la nature et à la forêt de digérer, pensons aussi au problème de la couche d'ozone) -, ces

limites exigent d'être respectées par l'homme, faute de quoi il se coupe de ce qui le porte et, sous prétexte de construire son monde, il ne prépare que le chaos. La nature, y compris la forêt, est essentielle à l'homme ; elle est la maison, l'habitat (*oikos*) de l'homme. Sans cette maison, le temps de l'homme est terminé. L'homme, en tant qu'être de temps, a besoin de l'espace de la nature, aussi de la forêt. Et la nature, la forêt, en tant qu'espace, a besoin du temps de la nature, du temps de la forêt, sans lequel temps il n'y a pour l'homme ni espace ni temps. Le respect de la nature ("respect de la vie" disait Albert Schweitzer), le respect de la forêt décident de la survie de la nature et de la forêt elles-mêmes et de la survie de l'homme, de l'humanité.

Le deuxième critère est celui de la **justice**, de ce que j'appellerai aussi le critère de la **compatibilité avec l'homme**. On peut dire à ce propos, **négativement**, que ce qui est incompatible avec la nature et avec la forêt est aussi, en fin de compte, incompatible avec l'homme. Est incompatible avec la nature et la forêt la démesure de l'homme, la démesure au plan de l'utilisation des matières premières, au plan de la production, de la consommation et du rejet des déchets ; et cette démesure de l'homme dans l'exploitation de la nature est aussi incompatible avec l'homme lui-même, avec sa capacité d'être humain, d'être fini, mettant au monde des enfants qui auront aussi besoin de vivre. **Positivement** on peut dire que la compatibilité avec l'homme a comme pierre de touche la **compatibilité avec le pauvre**, avec le pauvre en nous-mêmes et avec **l'autre** pauvre, le pauvre autour de nous. Il n'y a d'humanité, au sens de genre humain et au sens de qualité humaine qu'**avec** le pauvre, dans le respect du pauvre et la solidarité avec lui ; le pauvre, c'est l'autre dans sa différence irréductible à la loi du fort, du puissant. N'est compatible avec l'homme que ce qui est compatible avec le pauvre dans ce sens-là. La compatibilité avec l'homme, c'est-à-dire ultimement avec le pauvre, est une exigence de la justice au plan économique, tout comme la compatibilité avec la nature, avec la forêt est une exigence de la justice au plan écologique. L'incompatibilité avec l'homme, avec l'autre, avec le pauvre est le signe de l'injustice, comme l'est l'incompatibilité avec la nature, avec la forêt.

La compatibilité avec la nature, avec la forêt, et la compatibilité avec l'homme, avec le pauvre, vont ensemble ; l'une conditionne l'autre. Je rappellerai ici ce que disait en substance déjà Franck Buchman, le fondateur du Réarmement Moral : "Il n'y a pas assez sur terre pour la convoitise de tous ; il y a seulement assez pour les besoins de tous". Cette affirmation vaut d'être méditée par chacun en particulier et par la société dans sa totalité. Elle exprime de manière simple et

pratique la portée du lien entre la compatibilité avec la nature, aussi la forêt, et la compatibilité avec l'homme.

3.3 - Nous avons parlé de pensée globale, de philosophie donc ; il y a par ailleurs la compétence, c'est-à-dire la technique professionnelle ; la vôtre comme forestiers est en relation avec cela, nous avons parlé d'éthique et donc de responsabilité, au vu de critères, de normes. La gestion de la forêt est affaire de pensée, de compétence et de responsabilité.

J'ai dit : il faut du **courage** pour le changement de mentalité. Il faut du courage pour tout repenser et pour s'orienter selon les critères éthiques de la compatibilité avec la nature, avec la forêt, et de la justice, de la compatibilité donc avec l'homme, en particulier le pauvre. Où trouver le courage ?

Permettez-moi à ce propos de poser la question : face à tout ce qui autour de nous, au plan écologique comme au plan économique, peut inciter au pessimisme, trouverons-nous le courage, si nous ne le cherchons pas dans une réalité qui est au plus profond de nous-mêmes et que nous pressentons comme étant aussi le fondement et la fin de toutes choses ? Je ne sais pas si nous pourrions trouver le courage en faisant l'économie de cette instance dernière - peu importe ici si nous la nommons transcendance, ou le divin, ou le Créateur - qui est à la fois une instance de jugement et une source de renouvellement. Puisqu'il est manifeste que l'économie productiviste est un matérialisme et donc sans référence à une instance dernière, je doute que le courage du changement dans le sens d'une nouvelle responsabilité existe sans que nous fassions front sur cette instance dernière. Dirai-je encore que la foi ainsi entendue n'est pas un fanatisme, lequel est une maladie de la foi. Le combat de l'esprit dont j'ai parlé n'est pas un combat de certains contre d'autres, mais il est un combat auquel tous sont appelés et qui consiste à faire place en soi-même et à appeler les autres à faire place en eux, vis-à-vis de la nature et vis-à-vis de l'économie, à l'instance dernière qui est la source véritable du changement de mentalité et d'une éthique de la responsabilité. Je dirai : savoir qu'en toutes choses nous sommes placés devant cette instance dernière, devant ce que les croyants nomment Dieu, cela renouvelle profondément notre regard sur les choses et notre pratique de vie, aussi notre pratique économique.

Mesdames et Messieurs les forestiers,

L'avenir de la forêt et, partant, de la nature et de l'humanité est aussi, et très particulièrement, entre vos mains. Après Dieu, l'avenir de la forêt est - éthiquement parlant - d'abord entre vos mains. Puisse votre congrès, le Congrès Pro Silva, vous donner des perspectives au plan de votre pensée, de votre compétence, de votre responsabilité. Puisse-t-il aussi, en tout cela, vous donner du courage.